



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a aliéné le lot ci-après mentionné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble vacant (rue du Maçon) situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant, connu et désigné comme étant composé des lots 2 179 001 et 2 898 379 du cadastre du Québec, à JDC Développement Inc. pour un montant de 775 000,00 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 22 décembre 2021.

Me Linda Chau
Greffière adjointe